

Fiche de présentation

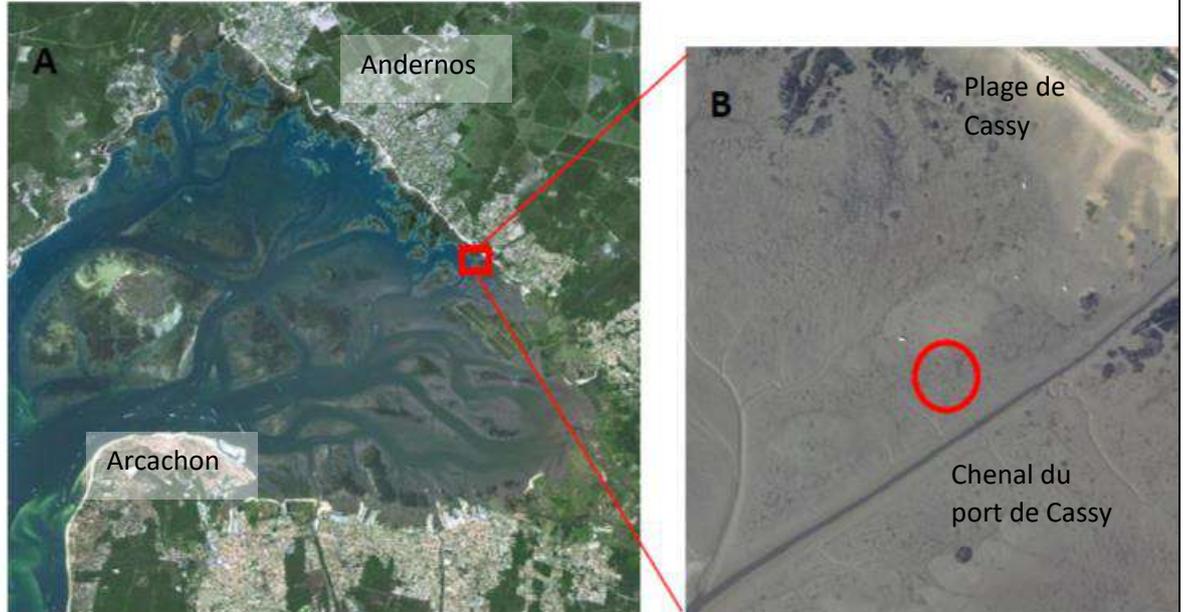
Journée de terrain - Réunion du REST EEE (octobre 2020)

Nom de l'étape :

Cassy – bassin d'Arcachon

Site :

Est du bassin d'Arcachon. Zone intertidale dans le prolongement de la plage de Cassy, le long du chenal du port.



Durée estimée de la visite

Environ 45 minutes (site de Cassy + échantillons et/ou photos des ENI marines du port d'Arcachon)

Type de milieu / écologie du site :

Zone intertidale, sédiment vaseux à vaso-sableux. Présence d'un herbier à *Zostera noltei* et de patchs de spartine

Espèces présente :

Présence de nombreuses espèces non indigènes marines dont la moule asiatique *Arcautula senhousia* et l'algue asiatique *Agarophyton vermiculophyllum* + présence de la spartine anglaise

Nuisances et enjeux spécifiques au site :

A ce jour, aucun impact significatif observé sur ce site mais observé dans des écosystèmes similaires ailleurs dans le monde, d'où l'importance de suivre l'évolution de ces populations dans l'herbier de zostères naines déjà fragile.

Gestionnaire :

Nom de la structure et/ou du propriétaire du site
Type d'établissement, missions principales, territoire d'intervention

Intervention de gestion :

Gestion de la spartine par le SIBA (Syndicat Intercommunal du bassin d'Arcachon) mais pas de gestion des autres espèces non indigènes du site

Photographie du lieu :



Rédaction et contact

Cécile Massé, UMS patrimoine naturel, cecile.masse@mnhn.fr

Fiche de présentation

Journée de terrain - Réunion du REST EEE (octobre 2020)

Nom de l'étape : *Saint-Brice-les-Quinconces, Andernos-les-Bains*

Site :

Situé au Nord-Est du Bassin d'Arcachon, le site de Saint-Brice - les Quinconces - le Coulin constitue une coulée verte reliant la forêt et le bassin, entre les communes d'Arès et d'Andernos-les-Bains. Les deux communes sont séparées par la rivière Le Cirès qui trouve son exutoire dans le bassin d'Arcachon. Les étangs, anciens réservoirs à poissons et domaines endigués témoignent d'activités historiques foisonnantes sur le site (scierie Albiac en 1952, pisciculture initiée sur le bassin par Louis-David Allègre en 1835, etc.).

Depuis l'abandon de l'activité de la scierie et des réservoirs à poissons, les étangs et réservoirs présentent un gradient de salinité favorable au développement d'une biodiversité remarquable. On note la présence d'oiseaux d'eau (aigrettes, hérons, grèbes, canards et poules d'eau) et d'espèces plus discrètes d'oiseaux (roussettes, martin pêcheur), de reptiles (Cistude d'Europe), de mammifères (loutre) ou encore d'herbiers aquatiques patrimoniaux (*Lamprothamnium papulosum*, *Hottonia palustris*, *Utricularia australis*, etc.)

Le Cirès qui traverse le site, apporte un peu d'eau douce jusqu'au Bassin. Il progresse sous la forêt galerie qui le surplombe. Sur sa rive gauche, la forêt du Coulin offre une belle diversité de boisements, entre pinède et chênaie où coexistent le chêne tauzin et le chêne pédonculé. Le ruisseau de Comte, appelé aussi Larriouet, se perd au nord des Réservoirs des Quinconces.

Le long de la Conche de Saint-Brice, c'est un paysage de prés salés, pelouses dunaires et vasières salées. Au loin se profile l'île aux Oiseaux et le Cap-Ferret. Des ganivelles et autres clôtures basses évitent le piétinement pour favoriser la régénération naturelle de plantes remarquables (*Linaria arenaria*, *Silene portensis*, *Lolium rigidum*, etc.).

Le déclin agricole entamé depuis la seconde moitié du XIXème siècle à favorisé la colonisation du faux-cotonnier (*Baccharis halimifolia*), signalé pour la première fois en 1893 sur le bassin d'Arcachon est particulièrement envahissant sur le bassin d'Arcachon et sur le site de Saint-Brice.



Durée estimée de la visite Environ 1h30

Type de milieu / écologie du site :

Milieus principaux rencontrés sur le site :

- Prés salés du haut et moyen schorre
- Pelouses psammophiles thérophytiques et vivaces
- Fruticées littorales à *Tamaris*
- Pinèdes et chênaies
- Herbiers aquatiques des eaux saumâtres à salées à ruppies et characées

Espèces présente :

Principales plantes exotiques envahissantes connues sur le site :

- Faux cotonnier – *Baccharis halimifolia*
- Sporobole tenace - *Sporobolus indicus*
- Soliva à fruits ailés - *Soliva sessilis*

Principales espèces patrimoniales connues sur le site ou à proximité :

- Linnaire des sables – *Linaria arenaria*
- Oenanthe de Lachenal – *Oenanthe lachenalii*
- Scille d'automne – *Tractema autumnale*
- Ruppie maritime – *Ruppia maritima*
- Silène de Porto – *Silene portensis*
- Trèfle faux-pied d'oiseau – *Trifolium ornithopodioides*

<p>Nuisances et enjeux spécifiques au site :</p>	<p>Le site de Saint-Brice-les-Quinconces fait partie des espaces naturels remarquables réputés et fréquentés du bassin d’Arcachon. Outre l’attrait touristique du site, celui-ci révèle une biodiversité remarquable dont plusieurs espèces rares et menacées. La colonisation par le Baccharis engendre une fermeture des milieux ouverts et semi-ouverts conduisant à une modification de la composition, du fonctionnement, de la structure et une homogénéisation des végétations colonisées. En formant des peuplements denses et monospécifiques, l’envahissement conduit également à une diminution de l’attrait paysager caractéristique au site de St Brice.</p>
<p>Gestionnaire :</p>	<p>Le site a été acquis progressivement depuis 1982 par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres. Sa gestion est confiée depuis 2007 au service environnement des communes d’Andernos-les-Bains et d’Arès qui mène les actions de gestion et de suivi du Baccharis. Le garde assure la coordination de la gestion de l’ensemble du site en lien avec les objectifs du plan de gestion.</p>
<p>Intervention de gestion :</p>	<p>Objectif des interventions : régulation du Baccharis et restauration des milieux colonisés. Concertation avec d’autres acteurs et partenaires : la gestion et le suivi du Baccharis est menée depuis 2011 par le gestionnaire du site avec le partenariat du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique et le Conservatoire des Races d’Aquitaine.</p> <p>Ce site pilote fait partie d’un réseau de sites sur lesquels différentes modalités de gestion du Baccharis sont expérimentées sur le bassin d’Arcachon (écobuage, arrachage manuel, pâturage, etc.).</p>
<p>Photographie du lieu :</p>	 <p><i>Haie de Benjes confectionnée à partir des branchages de Baccharis coupés sur le site</i></p>  <p>Pâturage ovins suite à l’arrachage <small>(Crédit : Benjamin VIRY)</small> Restauration du site suite à 2 années de gestion</p>
<p>Rédaction et contact</p>	<p>Aurélien CAILLON, Botaniste, Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique - a.caillon@cbnsa.fr</p>

Fiche de présentation

Journée de terrain - Réunion du REST EEE (octobre 2020)

Nom de l'étape

Marais des Agaçats

Généralités

Marais des Agaçats

Commune de Lège Cap-Ferret
40 ha



Marais d'eau douce, déconnecté du Bassin d'Arcachon et du réseau hydrographique, par principe de précaution car usage passé d'une partie du site comme ancienne décharge communale de 1950 à 2000 avant remise en état du site en 2005 (COBAN)

Marais situé au Nord de la réserve naturelle nationale des prés salés d'Arès et de Lège. Bien que les milieux soient de typologie très différentes (zone humide d'eau douce vs d'eau salée), les enjeux liés à la biodiversité sont partagés et il semble exister une continuité entre ces deux espaces malgré la route qui les sépare

Marais étendu sur 40 ha

- dont **30 ha de propriété communale**, classés en **Espace Naturel Sensible** du Département de la Gironde depuis 2019 pour lesquels la commune a **délégué la gestion au SIAEBVELG**
- et **10 ha en forêt domaniale**, propriété de l'Etat, en gestion par l'ONF

Durée estimée de la visite

Durée approximative envisagée pour la visite (environ 1h)

Type de milieu / écologie du site

Marais des Agaçats abrite **une mosaïque de milieux humides /maillage entre milieux ouverts et plus fermés :**

- lette dunaire humide
- boisements marécageux arrière-dunaires
- cariçaies
- eaux libres

Site **relique** des lettes dunaires humides anciennement représentées sur les zones arrière-dunaires du littoral

Espèces exotiques envahissantes et patrimoniales présentes sur le site

Espèces exotiques envahissantes connues sur le site :

- **Jussies** - *Ludwigia sp.*
Connues avant 2015. Leur présence est à l'origine des premières interventions sur le site par le SIAEBVELG.
Foyers connues sur de nombreuses zones du marais
- **Crassule de Helms** - *Crassula Helmsii*
Connue depuis 2018, première détection par le CBNSA
Présence connue sur une seule zone du marais relativement confinée (400m²)
- **Ragondin** *Myocastor coypus*
ne pose pas de problématiques particulières en dehors de la zone de l'ancienne décharge où il déstructure les berges et le géotextile recouvrant l'amoncellement de déchets

Espèces patrimoniales connues sur le site :

- Bruyère du Portugal (lisière boisement/lette dunaire)
- Lichen pulmonaire (boisement)
- Cistude d'Europe (zones en eau)
- Loutre d'Europe (zones en eau)

	<ul style="list-style-type: none"> - Fadet des laïches (molinaies acidiphiles)
Nuisances et enjeux spécifiques au site liées à la présences des Jussies et de la Crassule de Helms	<p>Veille et lutte contre ces EEE liées à des enjeux « Biodiversité » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limitation du développement des espèces végétales aquatiques autochtones (Renoncule scélérate (<i>Ranunculus sceleratus...</i>)) - Développement d'herbiers denses occasionnant une modification du cycle journalier de l'oxygène néfaste à la vie rapidement donc à la richesse écologique du milieu <p><u>Problématiques</u></p> <p>Risques de dispersion de ces espèces et notamment de la Crassule de Helms, pour le moment confinée dans une zone du marais, par la faune sauvage (sangliers, oiseaux d'eau...) sur l'ensemble du site</p> <p>Marais peu accessible et laissé pour les ¾ de sa surface en « libre évolution », ce qui pourrait entraîner une colonisation massive du marais</p>
Gestionnaire	<p><u>Gestion du marais assurée depuis 2019 par le SIAEBVELG</u></p> <p>SIAEBVELG Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin Compétence GEMAPI sur les 1000 km² du bassin versant des Lacs Médocains (13 communes) Animation du SAGE et des DOCOBs Natura 2000</p>  <p>Outils de gestion : plans de gestion complémentaires pour les cours d'eau, les zones humides avec des actions menées sur les EEE</p> <p>Gestion des EEE : gouvernance par un groupe de travail du SAGE qui fixe les objectifs par espèce en fonction des connaissances, des suivis cartographiques des espèces, des travaux, de la sensibilisation...</p>
Interventions de gestion ciblées sur les EEE	<p>Depuis 2019, un plan de gestion pluriannuel a été rédigé sur le site (2019-2023) en collaboration avec les acteurs locaux (Commune, ACCA, ONF, CBNSA, SIBA, Réserve naturelle...) et avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Adour Garonne, Département de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Globalement, la gestion cible le maintien de l'ouverture des milieux, le maintien voire la restauration de continuités écologiques, la lutte contre les EEE qui sont une des pressions importantes sur ce site,</p> <p>Actions menées sur les EEE sur la zone Sud-Est du marais (la plus colonisée) dans un but de régulation avec pour objectif que ces espèces ne colonisent pas l'ensemble du marais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur les Jussies, actions menées avant 2015 : arrachage manuel mené chaque année, une intervention mécanique réalisée en 2015 - Crassule de Helms : arrachage manuel expérimenté en octobre 2019 (dans le cadre d'un chantier participatif 48h Nature de la Région Nouvelle-Aquitaine), juillet 2020 et envisagée de nouveau à l'automne 2020

Photographies du lieu



Herbier de jussies et Crassule de Helms aux pieds d'Iris



Herbier de jussies et Crassule de Helms formant des tapis denses



Station vue d'ensemble après intervention
La zone inondée sur la photo s'exonde durant l'été/automne et des foyers d'EEE s'y développent en nombre

Rédaction et contact

Estelle Jardot, Chargée de mission Zones humides, SIAEBVELG, estelle.jardot@hotmail.fr

Fiche de présentation

Journée de terrain - Réunion du REST EEE (octobre 2020)

Nom de l'étape :

Anse de Longarisse, Lac de Lacanau

Généralités

Le lac de Lacanau d'une superficie de 21 km² environ possède une protection dunaire en rive Ouest et accueil de nombreuses anses (conches) plus ou moins sauvages. L'anse de Longarisse accueille des résidences principales et secondaires avec des accès directs à l'eau. Des bateaux sont accostés sur ces pontons ou à même la rive. L'Egeria est présente sur le Lac de Lacanau et pose des problèmes notamment pour la baignade et les activités nautiques.

Localisation des secteurs faucardés



Durée estimée de la visite

Durée approximative envisagée pour la visite (*environ 30min*)

Type de milieu / écologie du site

Anse en rives Ouest du lac de Lacanau
 - **Végétations amphibies** : roselières, isoétides, ...
 - **Milieu relativement anthropisé** (loisirs nautiques, habitations à proximité, ...)

Espèces exotiques envahissantes et patrimoniales présentes sur le site

Principales espèces exotiques envahissantes connues sur le site :

- Jussies - *Ludwigia sp.*
- Elodée dense - *Egeria densa*
- Grand lagarosiphon - *Lagarosiphon major*

Espèces patrimoniales connues sur le lac :
 Isoétides se développant sur la frange littorale des lacs, généralement aux pieds des roselières :

- Lobélie de Dortmann - *Lobelia dortmanna*
- Littorelle à une fleur - *Littorella uniflora*

Nuisances et enjeux spécifiques au site liées à la présence d'EEE

Les usages faits sur le lac représentent l'enjeu principal. Il est important de permettre la baignade et la sortie des bateaux. Ces activités importantes correspondent au pic de développement de l'Egeria. Une dissémination est donc importante et amplifie l'implantation de l'espèce.

Gestionnaire

SIAEBVELG
Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin
 Compétence GEMAPI sur les 1000 km² du bassin versant des Lacs Médocains (13 communes)
 Animation du SAGE et des DOCOBs Natura 2000



Outils de gestion : plans de gestion complémentaires pour les cours d'eau, les zones humides avec des actions menées sur les EEE

	<p>Gestion des EEE : gouvernance par un groupe de travail du SAGE qui fixe les objectifs par espèce en fonction des connaissances, des suivis cartographiques des espèces, des travaux, de la sensibilisation...</p>
<p>Interventions de gestion ciblées sur les EEE</p>	<p>Plus ou moins chaque année est organisé un chantier de moissonnage de l'Egeria dans l'anse de Longarisse. Cette intervention est effectuée sur des zones très ciblées, environ 10 Ha par an sur 400 ha d'herbiers connus.</p> <p>L'objectif est de limiter sa prolifération et de permettre aux activités de se réaliser dans de bonnes conditions et de limiter une dissémination excessive. Le SIAEBVELG fait intervenir après un appel d'offre, une entreprise spécialisée. Cette année 2020, l'entreprise SGE a obtenu le marché et a pu réaliser une intervention du 29 juin au 03 juillet – 4 jours de moissonnage – environ 520m3 de volume évacué.</p>
<p>Photographies du lieu</p>	<p><i>Avant intervention avec la moissonneuse</i></p>  <p><i>Après intervention avec la moissonneuse</i></p>  <p><i>Système de coupe du bateau moissonneur 2020</i></p> 
<p>Rédaction et contact</p>	<p><i>Rémi Malraison, Chargé de mission Milieux Aquatiques, SIAEBVELG, remi.malraison@siaebvelg.fr</i></p>

Fiche de présentation

Journée de terrain - Réunion du REST EEE (octobre 2020)

Nom de l'étape

Anse de Longarisse, Lac de Lacanau

Généralités

Le lac de Lacanau d'une superficie de 21 km² environ possède une protection dunaire en rive Ouest et accueil de nombreuses anses (conches) plus ou moins sauvages.

L'anse de Longarisse accueille des résidences principales et secondaires avec des accès directs à l'eau. Des bateaux sont accostés sur ces pontons ou à même la rive. Des roselières sont présentes et abritent malheureusement des Jussies en quantité moyenne ainsi que des espèces patrimoniales qui trouvent à leurs pieds des conditions propices à leur développement, mais très sensibles aux perturbations physiques (piétinement, mouillages...) comme biologiques (présence d'EEE).



Durée estimée de la visite

Durée approximative envisagée pour la visite (*environ 30min*)

Type de milieu / écologie du site

Anse en rives Ouest du lac de Lacanau
- **Végétations amphibies** : roselières, isoétides...
- **Milieu relativement anthropisé** (loisirs nautiques, habitations à proximité, ...)

Espèces exotiques envahissantes et patrimoniales présentes sur le site

Principales espèces exotiques envahissantes connues sur le site :

- Jussies - *Ludwigia sp.*
- Elodée dense - *Egeria densa*
- Grand lagarosiphon - *Lagarosiphon major*

Espèces patrimoniales connues sur le lac :
Isoétides se développant sur la frange littorale des lacs, généralement aux pieds des roselières :

- Lobélie de Dortmann - *Lobelia dortmanna*
- Littorelle à une fleur - *Littorella uniflora*

Nuisances et enjeux spécifiques au site liées à la présence d'EEE

Veille et lutte contre ces EEE liées à des **enjeux « Biodiversité »** :

- Limitation du développement des espèces végétales aquatiques autochtones (isoétides...)
- Développement d'herbiers denses occasionnant une modification du cycle journalier de l'oxygène néfaste à la vie rapidement donc à la richesse écologique du milieu

Problématique

Le broyage communal réalisé vers la rive du lac de Lacanau facilite le développement des Jussies. Le milieu subit de fortes pressions touristiques en saison estivale et favorise la dissémination des Jussies et l'apparition de nouveaux foyers

<p>Gestionnaire</p>	<p>SIAEBVELG Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin Compétence GEMAPI sur les 1000 km² du bassin versant des Lacs Médocains (13 communes) Animation du SAGE et des DOCOBs Natura 2000</p> <p>Outils de gestion : plans de gestion complémentaires pour les cours d'eau, les zones humides avec des actions menées sur les EEE</p> <p>Gestion des EEE : gouvernance par un groupe de travail du SAGE qui fixe les objectifs par espèce en fonction des connaissances, des suivis cartographiques des espèces, des travaux, de la sensibilisation...</p>
<p>Interventions de gestion ciblées sur les EEE</p>	<p>Chaque année sont organisés des chantiers d'arrachage manuel des Jussies : l'objectif est de limiter leur prolifération. Le SIAEBVELG intervient en régie et par une entreprise de Lesparre-Médoc (APADEV). Des actions sont aussi organisées avec l'Association des Riverains du Lac de Lacanau (ARLL) et les Services techniques de Lacanau</p>
<p>Photographies du lieu</p>	<p><i>Jussies présentes dans les roselières sur les anses du lac de Lacanau</i></p>  <p><i>Vue Nord de l'anse de Longarisse où sont présentes les Jussies</i></p>  <p><i>Vue Sud de l'anse de Longarisse où sont présentes les Jussies</i></p> 
<p>Rédaction et contact</p>	<p>Rémi Malraison, Chargé de mission Milieux Aquatiques, SIAEBVELG, remi.malraison@siaebvelg.fr</p>